

Licence professionnelle Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle – Parcours : Développement social et socio-culturel local

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Présentation

La licence professionnelle « Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle – Parcours : développement social et socio-culturel local » forme des professionnels de l'intervention sociale et socioculturelle capables de concevoir et de mettre en œuvre des projets de développement au service d'une population locale sur un territoire donné.

OBJECTIFS

L'objectif principal est de permettre aux étudiants de disposer d'une gamme étendue de méthodes et de techniques d'intervention en ingénierie de projet, afin de répondre aux besoins et aux demandes d'une population locale.

COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées par la Licence professionnelle « Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle – Parcours : développement social et socio-culturel local » sont plurielles et diversifiées :

- * Savoir travailler en réseau et en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux publics et/ou privés sur un territoire déterminé,
- * Être capable de concevoir, de mettre en œuvre et de gérer des projets d'action sociale et socioculturelle sur un

territoire donné, qu'ils soient politiques, institutionnels ou associatifs,

- * Faire émerger la créativité et la participation du public dans des projets visant à améliorer l'environnement social et socioculturel local.

Programme

ORGANISATION

* Formation initiale

La formation initiale est organisée sur une année universitaire dont le volume horaire global est de 450 heures d'enseignement et 120 heures de projet tutoré. Un stage de 15 semaines minimum complète la formation et donne lieu à la rédaction d'un mémoire soutenu oralement, qui conditionne l'obtention de la licence.

* Formation continue

La formation continue s'adresse à des professionnels en reprise d'études. Elle se déroule sur 35 semaines, dont 20 semaines de cours et 15 semaines de stage, stage qui donne lieu à la rédaction d'un mémoire soutenu oralement et conditionnant l'obtention de la licence.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

L'acquisition des connaissances et des compétences se fait par :

- * des enseignements en groupes de travaux dirigés (29 étudiants maximum),
- * des études de cas,
- * des mises en situations professionnelles (projets tutorés et stage de 15 semaines minimum).

Le corps enseignant est composé d'enseignants du second degré, d'enseignants-chercheurs et d'intervenants professionnels.

Les étudiants sont évalués par le contrôle continu des connaissances et compétences, ainsi que par la rédaction et la soutenance orale de rapports de stage en entreprise ou de mémoires professionnels.

L'assiduité à l'ensemble des enseignements est obligatoire et participe à l'obtention du diplôme

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 15 semaines minimum

Stages et projets tutorés :

Le stage, d'une durée de 15 semaines minimum est obligatoire et donne lieu à la rédaction et à la soutenance d'un rapport.

Projets tuteurés :

Les projets tuteurés sont réalisés par des groupes de trois à cinq étudiants. Ils peuvent être effectués dans le cadre de partenariats avec une entreprise, une association ou toute autre organisation. Les étudiants mettent en pratique les savoirs et savoir-faire ainsi que la méthodologie de conduite de projet.

Admission

La Licence professionnelle est accessible à tout titulaire d'un bac + 2 (120 ECTS) ou équivalent :

- * étudiants issus de L2 en Sciences Humaines et Sociales, Droit, AES, Psychologie, Sciences économiques...
- * BTS ESF, SP3S...
- * DUT Carrières sociales.

Date de début de candidature : 8 mars 2021

Date de fin de candidature : 28 mai 2021

Et après ?

TAUX DE RÉUSSITE

98 %

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

À l'issue de la formation, l'étudiant(e) peut intégrer la vie active dans :

- * Les collectivités : agent de développement local, chargé de mission plan local d'insertion, responsable de contrat éducatif local, coordinateur des agents de médiation, agent d'encadrement de structures sociales et socioculturelles,
- * Les institutions et dispositifs publics : conseiller auprès des missions locales pour l'emploi, personnel intermédiaire des CAF, des conseils généraux, des fédérations de maintien à domicile, des fédérations d'éducation populaire,
- * Le secteur associatif : professionnel des associations sociales ou socioculturelles engagées dans la politique de la ville, le développement local urbain ou rural et l'ensemble des nouveaux enjeux territoriaux.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Contacts

Chef(fe) du département

Marie-Paule Prudhomme

secretariat-cs-iut@parisdescartes.fr

Co-responsable du diplôme

Bernard Dupuy

secretariat-cs-iut@parisdescartes.fr

Co-responsable du diplôme

Octave Debary

secretariat-cs-iut@parisdescartes.fr

Contact administratif

Secrétariat pédagogique du département

Carrière Sociales

01 76 53 48 02 / 03 / 04

secretariat-cs-iut@parisdescartes.fr

Formation Continue

Service de la formation continue et de
l'alternance

01 76 53 49 75

bernadette.amiaud@u-paris.fr

En bref

Composante(s)

Institut universitaire de technologie Paris Rives de Seine

Niveau d'études visé

BAC +3

ECTS

60

Public(s) cible(s)

- Étudiant
- Salarié - Profession libérale

- Demandeur d'emploi
- Responsable entreprise

Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation continue
- Formation professionnelle

Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

Langue(s) des enseignements

- Français
- Anglais

Lieu de formation

Site Mirabeau

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation